

SOCIÉTÉ

**Pauvreté, exclusion :  
quand la sociologie  
interroge  
les idées reçues**

**La façon dont une société considère la pauvreté et l'exclusion sociale n'est pas l'effet du hasard et elle n'est pas neutre. La sociologie peut apporter des éclairages intéressants sur ces réalités, car elle questionne les fausses évidences véhiculées par le *sens commun*.**

Avec le soutien de la



Les approches théoriques concernant la pauvreté peuvent paraître abstraites. Elles permettent cependant de mieux en comprendre les enjeux et peuvent ainsi servir d'appui à la réflexion et à l'action. La sociologie n'interroge pas **la pauvreté** comme **un phénomène** qui concernerait une *catégorie* particulière de personnes : elle la considère **avant tout** en termes de *lien social*<sup>1</sup>. Car, nous allons le voir, le fait d'être pauvre peut être vu comme une forme de lien particulier vis-à-vis de la société, et non pas comme une situation en soi.

## La pauvreté est associée aux revenus...

Spontanément, nous avons tendance à parler de la pauvreté en termes de revenu : en-dessous d'un certain revenu, on est pauvre. Au-dessus, non. Mais cette manière de penser n'est pas la plus adéquate. À partir de quand, de quoi, placer quelqu'un dans cette *catégorie* ? Cette dernière n'est-elle pas le résultat d'une construction sociale et institutionnelle ? Selon Serge Paugam et Franz Schultheis<sup>2</sup>, sociologues français et allemand, « *définir qui sont les pauvres, afin de les compter, [...] étudier comment ils vivent et [...] analyser l'évolution de leur situation dans le temps*<sup>3</sup> » a son intérêt quand on étudie les politiques sociales.

Mais cette définition de la pauvreté n'est pas intéressante pour un sociologue, notamment lorsque la visée est « *d'étudier les relations d'interdépendance entre les individus à l'intérieur d'une société comprise comme un tout*<sup>4</sup> ». Les auteurs préfèrent **étudier le phénomène sous l'angle des relations plutôt que sous l'angle d'indicateurs chiffrés** comme le montant d'un revenu. Ils soulignent d'ailleurs l'aspect très arbitraire du choix d'un seuil de pauvreté. « *En faire un préalable à l'étude conduit à figer et à valider des catégorisations qui, dans la réalité, sont toujours imprécises et fluctuantes.*<sup>5</sup> »

Si l'on raisonne en termes de revenus, que penser en effet de la personne qui perçoit un montant (qu'il s'agisse d'un salaire ou d'une allocation) supérieur au seuil de pauvreté mais qui ne parvient pas à *nouer les deux bouts* à cause de dépenses inattendues, d'un loyer élevé, d'un membre de la famille qu'il faut aider, d'un pépin de santé ou d'un problème familial ? Ou d'une autre qui, bien que bénéficiant d'un faible revenu, s'en sort par exemple parce qu'elle est propriétaire d'un logement qu'elle a terminé de payer, ou grâce à la solidarité familiale, comme cela peut-être le cas d'un jeune qui a la possibilité de continuer à vivre chez ses parents ?

<sup>1</sup> Paugam S., Schultheis F., « Naissance d'une sociologie de la pauvreté », in Simmel G., *Les pauvres*, Quadrige/PUF, Paris, 1998, p. 2.

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> *Idem*, p. 13.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 14.

<sup>5</sup> *Ibidem.*

## La pauvreté est relative...

L'ouvrage « *Les pauvres* » de **Georg Simmel**, sociologue allemand (1858-1918), bien qu'il ait été rédigé au début du 20<sup>e</sup> siècle, décrit bien les enjeux actuels de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Chez Simmel, la *pauvreté est relative*. En effet, le pauvre serait « *celui dont les moyens ne suffisent pas à atteindre ses fins*<sup>6</sup> ». Mais pour l'auteur, ces fins sont rattachées à des niveaux de besoin variables, qui seraient donc difficiles à évaluer de manière absolue, de manière valable pour tous. La pauvreté est relative car il n'existe pas *un* seuil, *un* niveau de besoin, en dessous duquel on *est* pauvre. Selon l'auteur, chaque classe sociale posséderait ses fins typiques, donc une personne peut être pauvre si elle n'a pas les moyens pour atteindre les fins attendues dans son milieu. Ainsi, chez Simmel, la « *relativité de la pauvreté ne correspond pas à la relation entre les moyens individuels et les fins individuelles réelles mais aux fins liées au statut de l'individu, à l'a priori social qui varie selon le statut*<sup>7</sup> ». Et chaque couche sociale crée ce *niveau de besoin typique*<sup>8</sup>.

Cette façon de voir les choses, selon nous, doit être nuancée, notamment au regard du contexte belge actuel. En effet, peut-on dire de quelqu'un qui gagnait un salaire plus que confortable et qui doit, suite à une perte d'emploi ou une maladie par exemple, renoncer à sa deuxième voiture ou à ses troisièmes vacances annuelles à l'étranger, qu'il rejoint du même coup le rang des pauvres ? Il souffrira bien sûr de ce déclassement qui affectera peut-être ses relations sociales, mais on ne peut pas à son égard parler de pauvreté dans le sens d'une « *absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux*<sup>9</sup> ».

Le propos sociologique de Simmel reste très abstrait par rapport à des logiques pragmatiques d'action. Celles-ci vont davantage défendre certains critères qui jouent aussi sur le bien-être des personnes en situation de précarité. Cette approche théorique est trop déconnectée des réalités vécues. Elle n'insiste pas assez sur certaines conditions qui peuvent mettre à mal la *dignité* des personnes. Par exemple, le monde associatif et les différentes organisations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion estiment qu'il ne faut pas non plus perdre de vue le *respect des droits humains*, qui fait partie intégrante de leurs missions. « *On est pauvre si nos conditions d'existence ne nous permettent pas de mener une existence*

<sup>6</sup> Simmel G., *Les pauvres*, Quadrige/PUF, Paris, 1998, p. 91.

<sup>7</sup> *Idem*, p. 92.

<sup>8</sup> *Idem*, p. 93.

<sup>9</sup> Joseph Wresinski, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal officiel*, Paris, 1987, p. 14. ; cité par « La pauvreté. Scandale ou fatalité ? », in *Vivre Ensemble Education*, septembre 2010, p. 4. [En ligne : [http://www.vivre-ensemble.be/IMG/pdf/vee\\_dos2010\\_p1a20\\_lv\\_site.pdf](http://www.vivre-ensemble.be/IMG/pdf/vee_dos2010_p1a20_lv_site.pdf)].

conforme à la dignité humaine. La dignité n'est possible que si les droits humains sont respectés<sup>10</sup> ».

## Smartphone et pauvreté

Ce qui est certain, c'est que la pauvreté est liée à un niveau de vie, à des standards de consommation en vigueur dans une société donnée. On peut ainsi compléter la notion de **pouvoir d'achat** (ce que mon revenu me permet d'acheter), par celle de **vouloir d'achat** (ce que la société me pousse aujourd'hui à vouloir, voire à devoir - acheter). À cet égard, l'exemple des nouvelles technologies est parlant : objectivement, l'ordinateur ou le téléphone portable ne font pas partie des besoins vitaux sur la base desquels on pourrait évaluer la pauvreté. Il est par contre aujourd'hui communément admis que vivre sans connexion Internet ou sans téléphone portable est un facteur d'exclusion, qu'il s'agisse de démarches administratives, de recherche d'emploi ou simplement de relations sociales. Néanmoins, bon nombre de personnes du 4<sup>e</sup> âge, qui ont vécu sans ces objets durant une grande partie de leur vie, ne ressentent nullement le besoin de se les procurer.

4

Lors de l'arrivée massive de demandeurs d'asile, notamment syriens, à l'été 2015, d'aucuns se sont étonnés, pour ne pas dire scandalisés, de les voir équipés d'un smartphone : **« Ils ne sont donc pas vraiment pauvres s'ils ont un smartphone »**. Outre le fait que fuir la guerre ne signifie pas automatiquement qu'on est pauvre – ou qu'on l'était avant de fuir –, peut-on considérer cet objet comme un luxe, dès lors qu'il permet de s'orienter, de s'informer et de communiquer avec des proches dont on est éloigné ?

Plus largement, comment s'étonner que le smartphone apparaisse comme un besoin pour certains, y compris économiquement défavorisés, dès lors que le matraquage publicitaire fait passer ces technologies pour des outils de reconnaissance sociale ?

## La pauvreté a à voir avec le lien social...

Une autre idée que Georg Simmel avance est qu'une personne peut être pauvre individuellement, lorsqu'elle n'a pas les moyens pour atteindre les fins attendues au sein de sa classe, mais qu'elle ne le sera pas *socialement* tant qu'elle ne bénéficiera pas de l'assistance. À travers cette idée, Simmel veut dire que **le pauvre est « celui qui reçoit l'assistance ou qui devrait la recevoir étant donné sa situation sociologique, bien que, par chance, il est possible qu'il ne la reçoive pas<sup>11</sup> »**. **Ce qui importe** ici, ce n'est donc pas la situation individuelle de pauvreté,

<sup>10</sup> « La pauvreté. Scandale ou fatalité ? », in *Vivre Ensemble Education*, septembre 2010, p. 5. [En ligne : [http://www.vivre-ensemble.be/IMG/pdf/vee\\_dos2010\\_p1a20\\_lv\\_site.pdf](http://www.vivre-ensemble.be/IMG/pdf/vee_dos2010_p1a20_lv_site.pdf)].

<sup>11</sup> Simmel G., op. cit., p. 96.

mais **la réaction sociale à l'égard de l'individu**. Il existe une catégorie sociale spécifique des *pauvres*<sup>12</sup> à laquelle on est rattaché seulement à partir du moment où on est assisté. Cela montre bien que la situation de pauvreté renvoie à une construction sociale instituée, et non à une situation en tant que telle que l'on pourrait mesurer.

Cette catégorie sociale n'est pas unie « *par l'interaction de ses membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard*<sup>13</sup> », elle est « *une classe dont l'unité se fonde sur **une caractéristique purement passive**, à savoir le fait que la société réagit et se conduit envers elle d'une manière particulière*<sup>14</sup> ». Cela pose la question de l'étiquette accolée aux personnes qui bénéficient d'un Revenu d'Intégration Sociale, aux personnes sans emploi, etc., qui sont « résumées » à ça, renvoyées à un statut peu valorisé dans la société.

Pour **Paugam** et **Schultheis**, ce qui est intéressant d'un point de vue sociologique c'est, non pas la pauvreté en elle-même, mais la manière dont elle s'est institutionnalisée à travers les époques. Les auteurs parlent d'une sociologie du *lien social*. En lien avec cela, on retrouve chez **Castel** une idée, également présente dans l'ouvrage de Simmel : personne n'est exclu du jeu social au sens d'en être à l'extérieur. « **L'exclusion n'est pas une absence de rapport social mais un ensemble de rapports sociaux particuliers à la société prise comme un tout.**<sup>15</sup> »

Les associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion peuvent s'appuyer sur cette idée dans leur action. Car elles défendent les droits des plus démunis et, surtout, la plupart d'entre elles remettent en cause les fondements du système. Cela conforte l'idée que la société est *construite* de manière très inégalitaire, en favorisant ceux qui ont les moyens de s'enrichir toujours plus au détriment des plus pauvres. Ces derniers sont placés arbitrairement à l'extérieur, sont exclus de manière arbitraire.

### La pauvreté est hétérogène...

Selon cette idée, si le *groupe social des pauvres* est désigné par la société comme un ensemble relativement homogène, les situations individuelles de pauvreté en font un groupe très hétérogène<sup>16</sup>. Selon Serge Paugam et Franz Schultheis, cette homogénéisation arbitraire est encore fortement présente actuellement dans

<sup>12</sup> *Idem*, p. 98.

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> *Idem*, p. 101.

<sup>15</sup> CASTEL R., cité par ; FASSIN D., « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique Latine », in *Revue française de sociologie*, Année 1996, Volume 37, Numéro 1, p. 46.

<sup>16</sup> Simmel dit à propos de cela, de façon presque poétique : « [c]'est une fin commune aux destinées les plus diverses, un océan dans lequel des vies, dérivées de couches sociales les plus diverses, flottent ensemble ».

certains pays européens. Or, la dégradation du marché de l'emploi ainsi que l'affaiblissement des liens sociaux a entraîné : « [...] *une diversification accrue des pauvres, puisque ces derniers sont nombreux, issus de catégories sociales diverses à faire l'expérience d'un processus de disqualification sociale qui les refoule hors du monde du travail dans la sphère de l'inactivité et de la dépendance où ils sont assimilés à d'autres pauvres ayant connu des trajectoires différentes.*<sup>17</sup> »

L'idée que **des individus aux parcours très singuliers se retrouvent sous une seule et même dénomination** – « pauvres » -, est également énoncée chez **Robert Castel**, sociologue français (1933-2013). Ce dernier opte plutôt pour une lecture transversale et non catégorisante de la pauvreté, considérant que la seule chose qui unit les personnes en situation dite de pauvreté, indépendamment de leurs situations singulières, c'est **la désaffiliation** – concept qui sera explicité plus bas.

Cette partie *désaffiliée* de la population est caractérisée par une grande hétérogénéité : « « Les exclus » sont **des collections (et non des collectifs) d'individus** qui n'ont rien d'autre en commun que de partager un même manque. Ils sont définis sur une base uniquement négative, comme s'il s'agissait d'électrons libres complètement désocialisés. Ainsi identifier sous le même paradigme de l'exclusion par exemple le chômeur de longue durée et le jeune de banlieue en quête d'un improbable emploi, c'est faire l'impasse sur le fait qu'ils n'ont ni le même passé, ni le même présent, ni le même avenir et que leurs trajectoires sont totalement différentes. C'est faire comme s'ils vivaient dans un hors-social. [...] <sup>18</sup> »

Cette idée d'éclatement des trajectoires individuelles est un sujet qu'aborde **Vincent de Gaulejac**<sup>19</sup>, un autre sociologue français, en lien avec ce qu'il appelle **la désinsertion** – qui désigne le processus qui mène à l'exclusion. Selon lui, la modernisation de la société est caractérisée par **une individualisation des trajectoires**, notamment dans le monde ouvrier qui ne peut plus prendre appui sur les instances collectives (les syndicats) pour porter des revendications, car celles-ci s'effritent pour laisser place à une incertitude ressentie individuellement sur ce que sera demain : « *Si la société industrielle se caractérise par un modèle qui prône l'intégration, la stratification, la centralisation, la hiérarchisation et l'ordre, la postmodernité introduit dans cet univers l'instabilité, l'éclatement, la complexité, le polycentrisme et le paradoxe. [Ceux] qui ne sont pas dans [l'] idéologie de la « réalisation de soi-même », qui ne savent pas « gérer » convenablement leur existence et qui n'arrivent pas à devenir « entrepreneurs » de leur propre vie sont damnés.*<sup>20</sup> »

<sup>17</sup> Paugam S., Schultheis F., *op. cit.*, p. 19.

<sup>18</sup> CASTEL R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, Paris, 2003, p. 47.

<sup>19</sup> DE GAULEJAC V., *La lutte des places*, Éditions Hommes et Perspectives, Paris, 1994.

<sup>20</sup> *Idem*, pp. 36-37.

Il s'agit plutôt aujourd'hui de trouver sa propre *place* dans cette société autrement configurée. La logique néolibérale domine, reléguant toute une série de personnes au statut d' « inutile au monde<sup>21</sup> ». C'est en ce sens que De Gaulejac parle de **lutte « des places » et non « des classes »**. C'est la reconnaissance individuelle qui est en jeu ici. À travers cette lutte des « exclus » pour la reconnaissance, c'est « *le refus de ce qu'ils vivent qui les [rassemble] plutôt qu'un projet commun*<sup>22</sup> ».

Placer toutes les personnes en situation de pauvreté « dans un même sac » n'est pas opérant en sociologie. Il est donc important d'être vigilant à cette pluralité des trajectoires pour sortir des préjugés qu'on entend couramment à l'égard des franges les plus fragilisées de la population. Dans une logique de réponse individuelle à une situation psycho-sociale précaire, au sein des CPAS par exemple, **chaque bénéficiaire est accompagné de manière personnalisée**. On tient compte des parcours singuliers de chacun pour proposer un suivi adapté<sup>23</sup>.

Par contre, dans la lutte plus globale contre la pauvreté et l'exclusion, **l'action collective est très importante**. Il s'agit de lutter *tous ensemble* pour faire remonter les revendications des exclus, quelles que soient leurs trajectoires. On peut parler de « *stratégie de rassemblement* » qui s'appuie « *essentiellement sur un dialogue interactif, critique, propositionnel, avec les instances publiques et la société civile. C'est une stratégie qui entend bousculer les cartes d'un jeu politique et sociétal bien trop bloqué et qui, surtout, a la volonté de contribuer à casser les processus créateurs de précarité, d'appauvrissement et leur substituer une dynamique riche de la contribution de celles et ceux qui sont rejetés à la marge par ces processus*<sup>24</sup> ».

## L'exclusion est un processus...

Plutôt que de parler d'*exclusion*, Robert Castel, lui, utilisera le concept de **désaffiliation**, car ce dernier permettrait davantage de comprendre les *processus*, les déplacements en jeu, qui peuvent mener l'individu de *l'intégration* à la *vulnérabilité*, voire à l'inexistence sociale. « *[Au] thème aujourd'hui abondamment orchestré de l'exclusion, je préférerais celui de la désaffiliation pour désigner l'aboutissement de ce processus. Ce n'est pas une coquetterie de vocabulaire. L'exclusion est immobile. Elle désigne un état, ou plutôt des états de privation. Mais le constat des carences ne permet pas de ressaisir les processus qui génèrent*

<sup>21</sup> *Idem*, p. 45.

<sup>22</sup> *Idem*, p. 44.

<sup>23</sup> Bien qu'aujourd'hui, cet accompagnement ressemble plus à un coaching, avec comme seule issue favorable un emploi ou une formation, excluant de ce dernier filet de sécurité un grand nombre de personnes qui ne peuvent se conformer à cette logique d'activation.

<sup>24</sup> Charlier Joseph, *Ya Basta ! Assez ! Echeh à la pauvreté !*, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Couleur livres, 2015, p. 172.



ces situations. (...) Parler de **désaffiliation** en revanche, ce n'est pas entériner une rupture mais **retracer un parcours**.<sup>25</sup> »

L'auteur postule que la situation de désaffiliation est « l'aboutissement d'un processus dynamique<sup>26</sup> » et résulte de **l'affaiblissement de deux axes**. Selon lui, nos sociétés contemporaines sont marquées tout d'abord par un affaiblissement, pour toute une série de personnes, au niveau de l'axe du **travail**, dû notamment aux grands changements qui ont eu lieu dans le monde du travail depuis les années 70 : chômage, contrats à durée déterminée, contrats précaires, etc. Mais ces changements contemporains amènent également, et c'est le deuxième axe, une **fragilité relationnelle**, notamment familiale : familles monoparentales, divorces, diminution de la fécondité, etc. « [L]’isolement, quel que soit l’âge auquel il affecte la personne, qu’il soit dû à un veuvage, à la vieillesse, ou à toute autre raison, représente toujours un appauvrissement des supports relationnels, et le fait est qu’il s’accroît.<sup>27</sup> »

Les individus, fragilisés au niveau de leur situation d'emploi, et également au niveau de leur sociabilité socio-familiale, sont de plus en plus souvent entraînés vers ce que l'auteur nomme **la zone de vulnérabilité**. Et la **zone de désaffiliation** est le stade le plus avancé de la rupture des liens sociaux. Chez le sociologue français, la « *pauvreté – du moins celle qui fait problème – n'est pas seulement le contraire de la richesse, mais l'aboutissement d'une double dynamique de **précarisation et de fragilisation***<sup>28</sup> ».

## Conclusion

Les auteurs dont nous avons exposé ici l'un ou l'autre apport théorique placent la focale sur des facettes différentes du thème de la pauvreté et de l'exclusion mais vont de manière globale dans le même sens. En effet, ils sont d'accord sur l'idée que **l'approche en termes de revenus**, pour « mesurer » la pauvreté, **n'est pas très pertinente** puisqu'elle s'appuie sur des catégories sociales construites qui font l'impasse sur la prise en compte de toute la diversité des situations de pauvreté.

Ils insistent également sur la compréhension globale du phénomène, qui est moins caractérisé par un *état* – ou par des caractéristiques intrinsèques des personnes – que par **un rapport social particulier de la catégorie des « pauvres » avec la société**. Le choix de ces apports théoriques n'est pas neutre : ils s'inscrivent dans des perspectives qui viennent remettre en question des fausses évidences, des jugements préconçus contre lesquels il est important de lutter si

---

<sup>25</sup> CASTEL R., cité par ; FASSIN D., *op. cit.*, p. 46.

<sup>26</sup> CASTEL R., 1991, *op. cit.*, p. 166.

<sup>27</sup> *Idem*, p. 159.

<sup>28</sup> *Idem*, pp. 165-166.



nous voulons défendre au mieux la cause des personnes dites en situation de précarité, de pauvreté, d'exclusion, de désaffiliation, etc.

La journée mondiale de lutte contre la pauvreté, qui a lieu chaque année le 17 octobre, est l'occasion de réunir un grand nombre de personnes pour faire entendre leur(s) voix ainsi que de livrer des témoignages poignants de personnes touchées par des situations injustes de pauvreté. Elle prouve ainsi que l'éclatement des trajectoires, qui s'individualisent, l'isolement grandissant des personnes en situation de pauvreté et l'effritement des entités collectives peuvent être contrés en recourant à **des initiatives solidaires**, notamment à travers la réaffirmation de la société civile.

9

Louise Donneaux

Disponible sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)  
Exemplaires papier sur demande.  
Contact : [info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be)  
02 227 66 80



Avec le soutien de la

